



MOUVEMENT POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

MLE - MADAGASCAR

Lettre ouverte aux délégations des pays participant au XVIe Sommet de la Francophonie

Mesdames et Messieurs,

Votre passage dans notre pays constitue pour nous une nouvelle occasion de vous informer sur des faits et événements que vos interlocuteurs issus de la sphère du pouvoir à Madagascar ne sauront vous apporter, pour différents motifs. Car les réalités du terrain sont loin de ce que l'on serait tenté de vous faire croire.

En effet, nous tenons à vous rappeler que depuis pratiquement six mois, un bras de fer a été engagé entre les professionnels des Médias, notamment ceux réunis au sein du « *Mouvement pour la Liberté d'Expression* »

, et les autorités gouvernementales concernant l'adoption et la promulgation dans des conditions inquiétantes d'un nouveau « Code de la Communication Médiatisée ». Lequel a été jugé « liberticide » par l'ensemble des professionnels ainsi que par le groupement des Éditeurs de presse d'information et du multimédia de Madagascar (GEPIMM), les membres de la société civile malgache, les activistes des réseaux sociaux et les simples citoyens.

Malgré toutes les tentatives pour la tenue d'un dialogue sincère entre les acteurs concernés et le gouvernement, voire le Président de la République lui-même, nous n'avons jamais été entendus. Le code de la communication médiatisé qui a été voté par seulement 18 députés sur 151, a été promulgué par le Chef de l'Etat dans sa version contestée. Ce code est actuellement perçu comme une véritable épée de Damoclès à la tête des journalistes indépendants et des simples citoyens ou activistes s'exprimant dans les réseaux sociaux ou dans la presse audio-visuelle et écrite.

Dans le même temps, diverses formes d'entrave à la liberté d'expression et d'opinion ont été constatées au cours des derniers mois, pour ne citer que l'interdiction de tenir des rassemblements et réunions sur des lieux publics, même clos. Ainsi, à titre d'exemple, dans le cadre d'une revendication concernant une exploitation minière dans la localité de Soamahamania, des citoyens ont été incarcérés et torturés à la suite d'une manifestation publique. Les partis de l'opposition ont été, par ailleurs, interdits d'accès par les forces de sécurité au gymnase de Mahamasina malgré une autorisation de la Mairie d'Antananarivo. Les journalistes membres du

« *Mouvement pour la Liberté d'Expression* »

eux-mêmes n'ont pas été autorisés à organiser une simple marche pacifique vers la stèle de la liberté de la presse à Analakely, dans le centre-ville pour manifester leur contestation contre le code de la communication.

En outre, des médias qui n'épousent pas le point de vue politique et idéologique des dirigeants de Madagascar actuellement font l'objet de diverses tracasseries. Citons comme exemple, la coupure de l'électricité pour la radio Jupiter à Ilakaka, le brouillage de fréquence pour la radio MBS et la radio Antsiva, le refus d'accorder une autorisation de diffusion à Free TV etc.

Et ce ne sont là que des illustrations parmi tant d'autres.

C'est dans ce contexte marqué par différentes formes d'entrave à la liberté fondamentale, Mesdames et Messieurs, que le Sommet de la Francophonie se tient dans notre pays. Malgré diverses initiatives pour faire comprendre aux autorités politiques du pays de l'importance de cette liberté, les acteurs concernés devaient régulièrement faire face au refus des dirigeants Malgaches de reconnaître ces droits fondamentaux. Aussi, avons-nous le devoir de vous informer sur cette triste réalité, pour que, durant votre séjour, vous ne soyez pas induits en erreurs sur la véritable réalité quotidienne dans notre pays. D'autant plus que la liberté d'expression et celle de la presse font partie des valeurs essentielles de la Francophonie.

Nous vous remercions.

Le Mouvement pour la Liberté d'Expression – MLE MADAGASCAR